



13h00 Ouverture de la chambre d'appel – Confirmation des participations – Mise en place du jury							
		HAUTEUR	LONGUEUR	PERCHE	POIDS	DISQUE	JAVELOT
13h50	200m haies U16 200m haies U16	U16 F+M	U14M	U14 F+M	3kg U16F	1kg U14M	500g U14M
14h00	50m U14 F 50m U14 M						
14h30	80m U16 F 80m U16 M				2kg U14F		
14h50	100m haies 0.84 U16M 80m haies 0.76 U16F 50m haies 0.65 U14F 50m haies 0.65 U14M		U16 F+M			600g U14F	400g U14F
15h00		U14M					
15h20	1000m U14F 1000m U14M 1000m U16F 1000m U16M			U14F-U16F	3kg U14M	800gr U16F 1kg25 U16M	
15h50	2000m U16F						
16h05	2000m U16M	U14F	U14F				500g U16F 600g U16M
16h20					4 kg U16M		
16h50	120m U16F						
16h55	120m U16M						
17h00	2000m Marche U14 F-M 3000 m Marche MIF-MIM						
17h30	4 x 100m TCF 4 x 100m TCM	<p>Engagement des relais en ligne jusqu'au 14/09 23h59 PAS D'ENGAGEMENT SUR PLACE.</p> <p>Horaires des relais ajustés le vendredi 15 en fonction des engagements en conservant 20' entre 2 relais.</p> <p>Composition des équipes à déposer sur place avant 16h30</p>					
17h50	Relais Medley Court TCF Relais Medley Court Mixte (100 Fem / 200 Mas / 300 Mas / 400 Fem) Relais Medley Court TCM						
18h10	4 x 400m FEM 4 x 400m Mixte 4x 400m MAS						
18h30	4 X 200m TCF 4 x 200m Mixte 4 x 200 m TCM						
18h50	Relais Medley Long TCF (1200 / 400 / 800 / 1600)						

Un athlète participant à 4 épreuves doit réaliser un triathlon.

Aucune inscription sur place

Inscriptions en ligne (athle67.athle.org) jusqu'au jeudi 14 septembre 23h59

Les athlètes doivent confirmer leur participation au moins 40 minutes avant l'épreuve. Désengagement automatique dépassé ce délai.

Droit d'engagement par athlète licencié hors 67 : 5 euros à régler sur place

Contact : wuttmann.vero@wanadoo.fr

Modification possible des horaires le vendredi 14 Septembre en fonction des engagements : Consulter le site athle67.athle.org

La licence des participants doit être valide la veille de la compétition :

Extrait de la circulaire administrative fédérale 2023/2024

La licence sera valablement délivrée lorsque, invité par courrier électronique, le licencié aura :

- Pris connaissance des conditions d'assurance,
- Indiqué sa discipline athlétique principale,
- Attesté qu'il a pris connaissance du Code d'éthique et de déontologie de la FFA,
- Renseigné les conditions d'utilisation de ses données personnelles par la FFA.

La date de validité de la licence est celle du jour où le licencié a accompli l'ensemble de ces formalités.

A défaut, la licence est **considérée comme invalide**, toute participation aux activités compétitives ou non, organisées ou autorisées par la FFA ou l'une de ses structures (déconcentrées et Clubs), est contraire à l'article 11.2 des Statuts de la FFA.

Chaque club est tenu de présenter 1 jury (officiel ou bénévole non diplômé) par tranche de 5 athlètes

Pour la sécurité de tous, seuls les athlètes et le jury ne sont admis sur le terrain de compétition